



TARIFS POUR LA SAISON 2006/2007

LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	32,60 €
Comité interrégional ou régional	9,82 €
Comité départemental	2,56 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	21,40 €
Comité interrégional ou régional	5,15 €
Comité départemental	2,42 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	10,00 €
Comité interrégional ou régional	2,27 €
Comité départemental	1,07 €
PACK DÉCOUVERTE Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	10,00 €
Comité interrégional ou régional	2,49 €
Comité départemental	0,65 €
LICENCE PASSAGER ⁽¹⁾	34,65 €
BORDEREAU (PAPIER) DE DÉLIVRANCE DES LICENCES	0,10 €
ABONNEMENT À SUBAQUA Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros) Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros) Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence) Abonnement à SUBAQUA (étranger et Outre-Mer)	49,00 € 26,00 € 34,00 € 52,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	
Loisir 1	15,80 €
Loisir 2	26,00 €
Loisir 3	43,35 €
Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	8,70 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ	
Pro basic	35,70 €
Pro 1	153,00 €
Pro 2	255,00 €
Pro 3	352,00 €
DROIT ANNUEL D'AFFILIATION 2006/2007 POUR LES CLUBS	58,00 €
DROIT ANNUEL D'AGREMENT 2006/2007 POUR LES STRUCTURES COMMERCIALES	70,00 €
CARTES DOUBLE FACE FFESSM/CMAS Brevets de plongeurs et de moniteurs Brevets de spécialité (Nitrox, Trimix, Recycleur)	8,00 € 12,00 €
CARTES DE SPÉCIALITÉ FFESSM	8,00 €
REEDITION D'UNE CARTE LICENCE	8,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM